

CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL

Entre les soussignés :

La commune de Saint Julien Labrousse, représentée par Madame Magali FOURET,
Maire
D'une part,

Et :

L'association :

Le nom du responsable :

Adresse du responsable :

Tel :

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} : objet du contrat

La commune loue à l'utilisateurlot(s) composé(s) d'une table et 2 bancs, en
vue de l'organisation de :

Qui se déroulera à du au

Article 2 : durée du contrat

L'utilisateur s'engage à venir chercher le matériel le à h et
s'engage à le ramener le à h

Article 3 : prix

Le prix d'un lot (1 table + 2 bancs) est de 3 €.

Un chèque de caution de 100 € est versé ce jour pour réservation et dommages
éventuels qui pourraient être causés pendant la manifestation.

Cette caution sera rendue à l'utilisateur dès retour du matériel, après vérification de
son état, ou détruite par nos soins 15 jours après la date de location.

Fait à Saint Julien Labrousse, le

L'organisateur responsable

Le maire (ou son représentant)